



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



## La perception des Québécois à l'égard des services de police municipaux

9 Novembre 2011  
Projet : 14380-084





## MÉTHODOLOGIE

2

### La collecte de données :

La présente étude a été réalisée par Internet auprès de **2 385 personnes** de plus de 18 ans, réparties dans 103 municipalités du Québec desservies par un service de police municipal.

Les données ont été recueillies entre le **4 et le 7 novembre 2011**.

Parmi les 2 385 personnes interrogées:

- 834 résident dans des municipalités de plus de 100 000 habitants;
- 549 résident dans des municipalités ayant entre 50 000 et 100 000 habitants;
- 1 002 résident dans des municipalités de moins de 50 000 habitants.

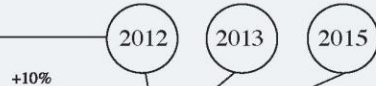
### Pondération des données :

Les données finales du sondage ont été pondérées selon l'âge, le sexe, le degré de scolarité, et la région, de façon à garantir un échantillon représentatif de la population québécoise des territoires sondés.

### Marge d'erreur :

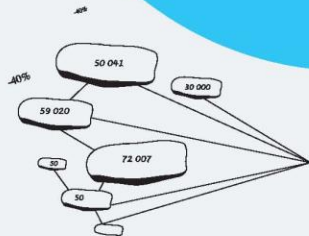
Un échantillon probabiliste de 2 385 répondants aurait une **marge d'erreur de +/- 2% dans 19 cas sur 20**.

|      |     |
|------|-----|
| 2005 | 25% |
| 2006 | 35% |
| 2007 | 36% |
| 2008 | 48% |
| 2009 | 55% |
| 2010 | 80% |
| 2011 | 85% |



+40%

## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS





## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

4

### La satisfaction à l'égard des services de police municipaux

*Diriez-vous que vous êtes très satisfait, assez satisfait, assez insatisfait ou très insatisfait du service de police municipal dans votre ville ?*

| Satisfaction             | Total<br>(n=2 385) |
|--------------------------|--------------------|
| <b>TOTAL SATISFAIT</b>   | <b>83%</b>         |
| Très satisfait           | 18%                |
| Assez satisfait          | 65%                |
| <b>TOTAL INSATISFAIT</b> | <b>14%</b>         |
| Peu satisfait            | 11%                |
| Pas du tout satisfait    | 3%                 |
| Ne sait pas / Refus      | 3%                 |



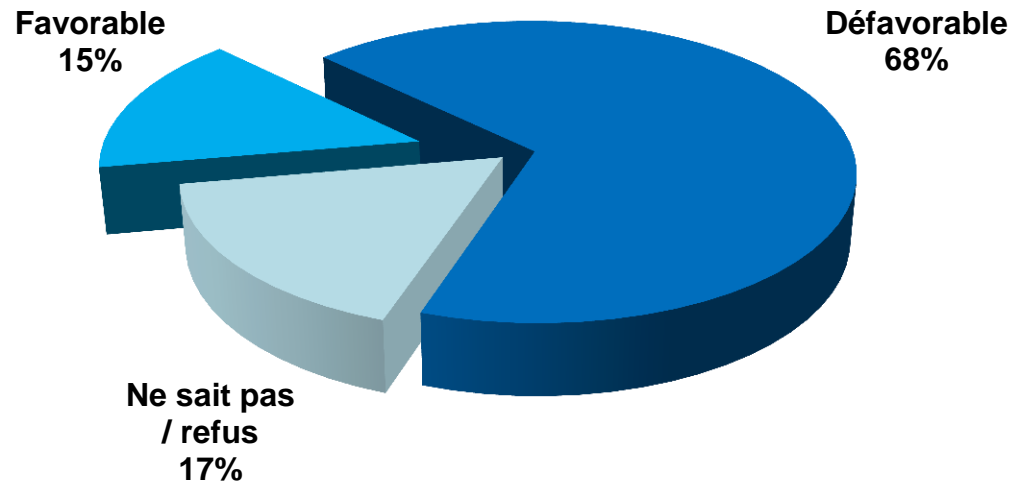
## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

5

### Le taux d'approbation à l'égard du projet de loi qui favorise la fermeture des services de police municipaux au profit de la Sûreté du Québec

*Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Dutil, a déposé un projet de loi qui favorise la fermeture des services de police municipaux au profit de la Sûreté du Québec. Êtes-vous favorable ou défavorable à ce projet de loi ?*

(n=2 385)





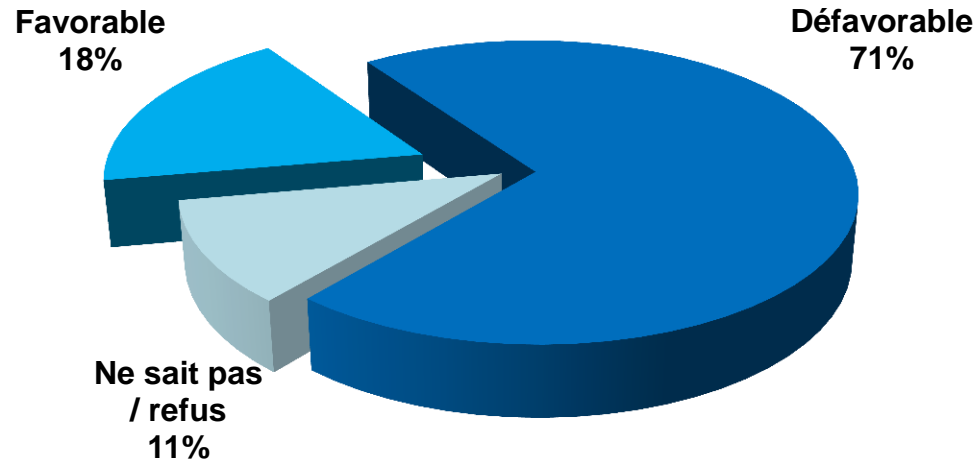
## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

6

**Le taux d'approbation à l'égard du fait que les responsabilités policières du service de police municipal soient confiées à la Sûreté du Québec**

*Seriez-vous favorable ou défavorable à ce que votre ville se départisse de son service de police municipal et confie les responsabilités policières sur son territoire à la Sûreté du Québec afin de réduire ses coûts ?*

(n=2 385)





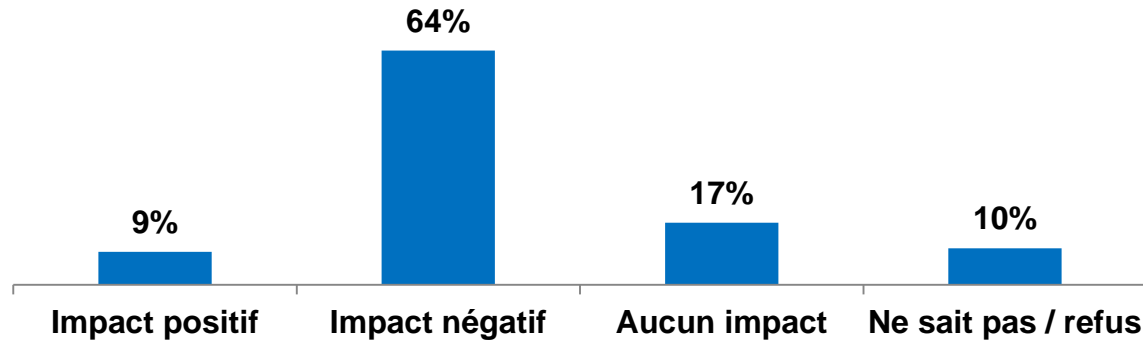
## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

7

### Perception de l'impact sur la qualité des services policiers si les responsabilités policières étaient assurées par la Sûreté du Québec

*Si, à l'avenir, les responsabilités policières dans votre ville étaient assurées par la Sûreté du Québec au lieu du service de police municipale, croyez-vous que cela aurait un impact positif, un impact négatif ou aucun impact sur la qualité des services policiers sur le territoire de votre ville?*

(n=2 385)







## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

8

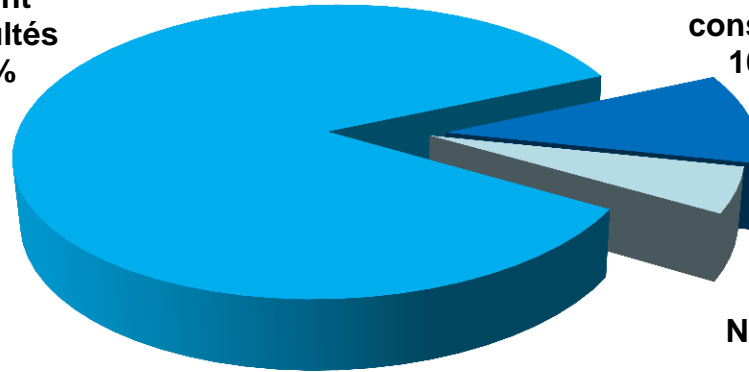
**Opinion quant à la nécessité pour un Conseil municipal de consulter ses citoyens afin de prendre la décision ou non de fermer un service de police municipal au profit de la Sûreté du Québec**

*À votre avis, est-ce que votre Conseil municipal peut prendre la décision de fermer son service de police municipal au profit de la Sûreté du Québec sans consulter les citoyens ou croyez-vous qu'il est nécessaire que les citoyens soient consultés sur une telle décision?*

(n=2 385)

**Nécessaire  
que les  
citoyens  
soient  
consultés  
85%**

**Le conseil  
municipal  
peut décider  
sans  
consulter  
10%**



**Ne sait pas /  
refus  
5%**



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

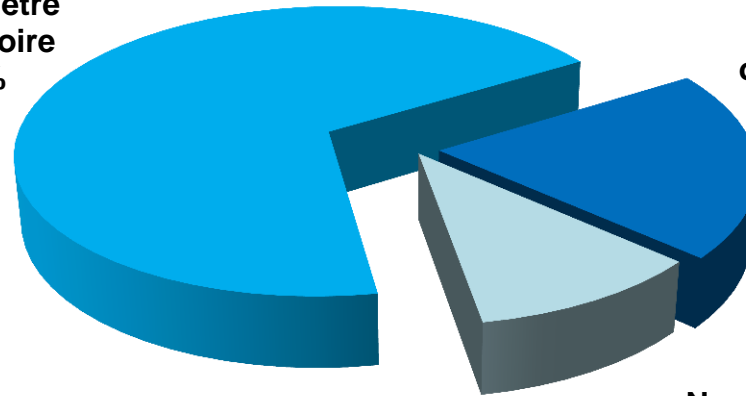
9

**Opinion quant à l'obligation d'une municipalité de tenir un référendum avant de décider de fermer ou non son service de police municipal au profit de la Sûreté du Québec**

*Est-ce qu'une municipalité devrait avoir l'obligation de tenir un référendum avant de décider de fermer ou non son service de police municipal au profit de la Sûreté du Québec?*

(n=2 385)

**Oui, un  
référendum  
devrait être  
obligatoire  
71%**



**Non, un  
référendum  
ne devrait  
pas être  
obligatoire  
21%**

**Ne sait pas  
/ refus  
8%**



## ANALYSE DÉTAILLÉE DES RÉSULTATS

10

**Opinion quant au fait que le gouvernement du Québec devrait être tenu de respecter un refus d'une intégration d'un service de police municipal à la Sûreté du Québec par voie de référendum**

*Et si un référendum a été tenu et qu'une majorité de citoyens de votre ville s'est prononcée contre la fermeture du service de police municipal au profit de la Sûreté du Québec, selon vous, le gouvernement du Québec devrait-il être tenu de respecter la volonté exprimée par la population?*

(n=2 385)

